



**APPEL À CANDIDATURES  
RÉSIDENCE MARSEILLE 2017  
UNE COPRODUCTION ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DE DESIGN MARSEILLE  
MÉDITERRANÉE – ASSOCIATION VOYONS VOIR**

**Pour qui ?** 1 artiste sorti depuis 3 ans au plus de l'ESADMM  
**Quand ?** Du 6 mars au 2 juin 2017

**Lieu :** Résidence de recherche à l'usine Monier, dernière usine de la région extrayant et transformant l'argile.

**Logement :** possibilité de mise à disposition d'un logement dans le quartier Saint-Henri/Saint-André (15/16<sup>e</sup>)

**Atelier :** indépendant et fourni à l'usine Monier

**Véhicule personnel :** vivement souhaité

**Conditions financières :**

Une allocation de résidence : 2000 euros pour produire une réflexion sur le territoire et le patrimoine du Bassin de Séon et produire une œuvre ou un corpus d'œuvres valorisant ces savoirs-faire, ce site dans son rapport à son environnement, à son quartier, aux pratiques qui y existent.

**Caractéristiques de la résidence :** en contact permanent avec les salariés de l'usine ; argile fourni par l'usine ; fours à disposition ; participation au projet Foresta d'aménagement d'un parc métropolitain via l'animation d'ateliers chaque mois en lien avec la société civile pour la création d'un four.

**Restitution :** lors du Printemps de l'Art Contemporain et des rendez-vous aux jardins du 2 juin au 30 juin 2017 (sous réserve de modifications).

**Qualités recherchées :** appétence pour le territoire, le travail de la terre, œuvres destinées à une présentation en intérieur et en extérieur, profil curieux, bâtisseur, amateur de design ; ouverture aux autres pour assurer la médiation avec groupes ponctuels en visite et échanges avec la société civile.

**Sélection du jeune artiste :** 1<sup>ère</sup> semaine de février 2017 par un jury composé de représentants de voyons voir et de l'ESADMM

**Dossier à fournir :** un portfolio, un CV, une note d'intention précisant les motivations pour un projet de territoire. Se renseigner sur les actions de voyons voir et sur la Tuilerie Monier.

Candidature par mail uniquement auprès de [residence@voyonsvoir.org](mailto:residence@voyonsvoir.org) avant le 25/01/2017.